



Organisation TOUR DES 3 LACS – 1^{er} Juillet 2023

1/ PREAMBULE

Le Tour des 3 Lacs est une manifestation à but caritatif, organisé par l'association PEDALONS CONTRE LE CANCER, située à Chambéry, 73000.

L'épreuve se déroulera le 1^{er} juillet 2023. Le départ sera donné à 6h depuis la Fontaine des Éléphants, boulevard de la Colonne, 73000 Chambéry.

2/ PARCOURS

Trois parcours sont proposés : 70, 120 et 270 kms. Le départ sera commun aux trois parcours puis l'allure sera libre et chaque participant évoluera au rythme qu'il souhaite. Les temps de passage prévisionnels sont fournis par souci d'organisation et en fonction des temps réalisés les années précédentes.

L'arrivée du parcours Découverte (70 kms) et du parcours Aventure (120 kms) s'effectueront rue des Champagnes à la Motte-Servolex, devant le magasin MATERIEL VELO, partenaire de l'épreuve, tandis que l'arrivée de l'épreuve Intégrale (270 kms) s'effectuera parc de Buisson Rond, à Chambéry.

L'épreuve n'est pas chronométrée, il n'y aura aucun classement.

Chaque parcours sera encadré par des responsables de parcours qui seront munis d'un brassard identifiable. Néanmoins, en aucun cas la responsabilité des encadrants de groupe ne pourra être engagée, ni celle de l'association PEDALONS CONTRE LE CANCER.

Association PEDALONS CONTRE LE CANCER

241 chemin des Moulins 73000 CHAMBERY

SIRET: 919 493 247 00010





3/ INSCRIPTIONS / PARTICIPATION

Le nombre de participants est limité à 200, toutes distances confondues (80 sur le parcours DECOUVERTE, 80 sur le parcours AVENTURE et 40 sur le parcours INTEGRAL).

Toute personne souhaitant participer au T3L (Tour des 3 Lacs) doit se rendre avant le 18 juin 2023 sur la page <https://www.helloasso.com/associations/pedalons-contre-le-cancer/formulaires> et remplir un bulletin de participation avec réalisation d'un don afin que son inscription soit enregistrée et qu'il puisse participer et prendre le départ le jour de l'évènement.

Aucune inscription ne sera possible le jour de l'épreuve.

En s'inscrivant, chaque participant atteste être couvert par une police d'assurance RC et être à jour de ses cotisations.

Chaque participant autorise l'organisation à utiliser les photos et vidéos qui pourront être prises dans le cadre de l'épreuve le jour de l'évènement.

Le port du maillot PEDALONS CONTRE LE CANCER (édition 2022 ou 2023) ainsi que la plaque de cadre fournie par l'organisateur sont OBLIGATOIRES le jour de l'épreuve pour pouvoir prendre le départ. Un contrôle sera effectué sur place à partir de 5h30.

4/ SECURITE ET PREVENTION

Le port du casque à coque rigide est obligatoire durant l'ensemble de l'épreuve.

Les participants ne bénéficient d'aucune priorité de passage. Ils doivent tous respecter :

- le code de la route ainsi que les éventuelles dispositions prises par les autorités locales compétentes.
- les consignes verbales et écrites de l'organisateur.

Association PEDALONS CONTRE LE CANCER
241 chemin des Moulins 73000 CHAMBERY
SIRET: 919 493 247 00010





Les cyclistes s'engagent à emprunter prioritairement et dès que cela est possible les nombreuses voies cyclables du parcours et favoriser le dépassement sécurisé des véhicules à moteur.

Chaque participant s'engage à utiliser un vélo en bon état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.

Aucun certificat médical ne sera exigé mais un examen médical est recommandé avant tout effort sportif de cette nature.

En cas de visibilité insuffisante et hors agglomération, le port du gilet haute visibilité est obligatoire.

Les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur les parcours empruntés et à les déposer au niveau des zones de ravitaillement prévues à cet effet.

Les personnes mineures (moins de 18 ans) peuvent participer à la randonnée à condition qu'ils soient accompagnés impérativement d'un adulte.

Association PEDALONS CONTRE LE CANCER
241 chemin des Moulins 73000 CHAMBERY
SIRET: 919 493 247 00010

